

REUNION du COMITE DIRECTEUR

Samedi 11 décembre 2021

Maison Régionale des Sports de TOMBLAINE

Présents : Patrick PARIS, Marie Christine HACQUARD, Thierry KASTELAN, Francis BUCHWALTER, Thierry THILLOT, Didier AUDIGUE, Florian MORIZOT, Sébastien LEYNENDEKER, Laurence PFLUMIO, Christian SCHLEWITZ, Alain MAUROY.

Excusés ou absents :

Alain GHILONI, Thierry NUNINGER, Didier AUDIGUE, Damien BOIS, Gilbert CRE, Maxime KRAEMER, Jean Luc RICHART, Pierre RENAUD.

Invités excusés : Julien XIBERRAS (CTR).

Ordre du jour :

1. Présentation des comptes 2021 par le Trésorier.

Le trésorier présente le rapport de l'expert-comptable pour l'exercice 2021 transmis par le cabinet BATT.

Les comptes d'exploitation de l'exercice 2021, pour la période du 01/09/20 au 31/08/21, présentent un excédent de 5.129 €, pour 981.315 € en Recettes et 986.445 € en Dépenses.

Il donne des précisions analytiques en complément sur les comptes, et répond aux questions diverses des membres du comité directeur.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le rapport des comptes 2021.

(Voir rapport et présentation Powerpoint joints en annexe)

2. Subvention du Conseil Régional aux compétitions

Le Conseil Régional demande au Comité la liste des 20 compétitions (hors championnats) qui pourraient être subventionnées par le Conseil Régional.

3. Plan de Relance COVID (arbitres)

Au titre de la provision constituée en 2021 (ristourne assurance fédérale), et en complément de la tarification « COVID » des Droits d'Organisation, le président propose de reverser une aide de 50% des frais d'arbitres acquittés par les clubs organisateurs sur l'année 2021.

Cette mesure estimée à 6.000 € sera reprise dans le Budget Prévisionnel 2022 et financée par la reprise sur provision.

4. Préparation de l'Assemblée Générale :

Ordre du jour :

Le comité directeur arrête l'ordre du jour des assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire conformément aux statuts du Comité Directeur.

Modifications des statuts :

Le Président propose de faire passer le nombre de membres du bureau à 10 au lieu de 9, et, le nombre de vice-présidents à 4 au lieu de 2.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Comité Directeur, et sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Divers :

Les rapports des commissions seront exposés par Julien Xiberras, qui accepte, malgré sa mutation au 3 janvier, de venir en faire la présentation en Assemblée Générale.

Il est demandé aux Présidents de commissions de préparer un compte rendu résumé de la saison. Ces résumés devront être envoyés à notre Secrétaire Générale.

Il sera fait appel à candidature pour les postes vacants à la suite de la démission de 3 membres du Comité Directeur : 2 postes au collège minoritaire et 1 poste au collège VTT.

Cette question sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale, et il sera procédé aux élections dans les conditions prévues par les statuts.

Il conviendra de prévoir un contrôle des pass sanitaires et des sacs repas pour les délégués.

5 Points emplois :

Le Président fait l'historique, depuis le début d'année, des mouvements de personnel, et de l'évolution de postes, et fait part des difficultés de fonctionnement liées à la vacance des postes non pourvus.

Au niveau administratif :

- Christine, départ fin juillet 2021 ;
- Delphine, recrutement en aout, et fin de période d'essai le 9 décembre 2021 ;
- Mireille, passage de 29h00/semaine à 35h00/semaine ;
- Myriam, recrutement à ½ temps sur un poste de comptabilité (16h00/semaine au comité FFC et 28h00 Comité Judo) ;
- Recrutement en cours d'une secrétaire administrative.

Le Président revient sur les raisons pour lesquelles il a mis fin à la période d'essai de Delphine PUIPIER. Actuellement, pour le remplacement du poste de secrétaire au siège à Tomblaine, 34 CV de ont été reçus, et 6 CV ont été sélectionnés. Les entretiens seront programmés la semaine suivante.

Au niveau sportif :

- Julien, départ du comité vers son ministère d'origine à compter du 3 janvier 2022. Son poste a été mis au mouvement, mais en fonction des candidatures, ne pourra pas être pourvu, au mieux, avant septembre 2022 ;
- Sébastien, évolution de son poste d'entraîneur régional et de coordinateur en charge des agents de développement et des commissions régionales ;
- Maxime E., convention avec le VC Schwenheim à 25 % d'équivalent de temps plein, en qualité d'entraîneur régional de BMX à compter de septembre 21 ;
- Clément, départ à la DRAJES suite à réussite à concours de Professeur des Sports à compter du 1^{er} septembre 2021.

6 Véhicules :

Le Comité Département 67 a renoncé à l'offre d'achat qu'il avait faite pour l'acquisition de la 508, celui-ci ne souhaitant plus se porter acquéreur.

Il reste 2 véhicules à vendre, la Mégane et la 508. Le Président fait le nécessaire pour rechercher des acheteurs potentiels.

7 Informations diverses

CNPR :

Le Président relate les sujets abordés au dernier CNPR :

- Le point sur les Managers Techniques Territoriaux (ex CTS)
- La place des Comités Départementaux ;
- Le budget fédéral 2021 annoncé en déficit
- Suppression de la part fédérale sur les engagements de 3.70 € à l'horizon 2023
- Trophée de France de Cyclocross.

Fonds de Solidarité :

Le Président rappelle que le Comité a fait appel à des motards pour aider à l'organisation du Tour BPO qui passait en Alsace.

Lors de cette organisation, un des motards a prêté un casque à une journaliste et elle l'a laissé tomber. Elle refuse de payer le remplacement du casque abîmé. Le motard ne peut pas faire jouer son assurance et sollicite du Comité, le remboursement du casque à remplacer. Un devis est présenté de l'ordre 715 €. Le Président demande si le Comité peut prendre en charge cette indemnisation au titre du fonds de solidarité.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité pour une prise en charge au titre du fonds de solidarité à hauteur de 50% du devis, soit un montant de 358 €.

Comité Départemental de Haute Marne

Le Président relance pour réactiver le CD 52 actuellement en sommeil, et mettre en place un bureau et un Président.

Challenge France BMX Strasbourg

Sébastien LEYENDECKER annonce la tenue d'un challenge France BMX à Strasbourg.

Plan de relance COVID (DO)

Au titre de la provision constituée en 2021 (ristourne assurance fédérale), le Président propose de faire bénéficier du tarif « COVID » des Droits d'Organisation, les clubs qui ont organisé leur course de février à mars 2021. Ceux-ci, avant le déclenchement de la crise sanitaire, avaient payé des DO au tarif régional « d'avant COVID

Cette mesure estimée à 980 € sera reprise dans le Budget Prévisionnel 2022 et financée par la reprise sur provision. Elle sera versée aux clubs organisateurs concernés.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

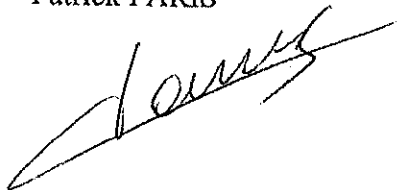
Gestion des Affaires Courantes

Afin de gérer aux mieux le comité au quotidien et d'appliquer les décisions du bureau et du comité directeur, il est proposé aux membres du Comité Directeur de valider la mise en place d'une instance des affaires courantes composée du Président, de la Secrétaire Générale et du Trésorier (cf. règlement intérieur du Comité Régional).

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la réunion prend fin à 15h30

Le PRESIDENT
Patrick PARIS



La SECRETAIRE GENERALE
Marie Christine HACQUARD



